

semaine dernière. Maintenant que nous discutons du projet de loi, nous n'avons entendu personne de l'autre côté à part le sénateur Barootes.

Quels remèdes nous a offerts le sénateur Barootes ce soir? Il a dit qu'il fallait aller de l'avant, qu'il fallait appliquer la taxe aux combustibles de chauffage. Il a ajouté que la meilleure façon de corriger la situation est de recourir au régime de l'impôt sur le revenu. Le sénateur Barootes sait qu'au cours des deux dernières années, le gouvernement a essayé de modifier la Loi de l'impôt sur le revenu pour rajuster les limites d'application de l'allocation aux habitants du Nord. Sans succès, parce que cela ne peut pas marcher de cette façon. Il est vrai qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, tout est plus cher, mais même dans ma province ou celle du sénateur Barootes, la situation peut varier d'une région à une autre. Par exemple, le coût de la vie à Churchill est nettement supérieur au coût de la vie à Winnipeg. Les combustibles de chauffage coûtent plus cher là-bas et les habitants en consomment beaucoup plus. Ils n'ont pas le choix. Ils ne peuvent pas y échapper. Et voilà que nous leur imposons un fardeau supplémentaire.

La solution ne se trouve pas dans la Loi de l'impôt sur le revenu. Où allez-vous établir les limites? À mi-chemin entre Saskatoon et Regina? C'est impossible de faire cela.

Honorables sénateurs, j'ai reçu récemment une copie d'une lettre adressée au premier ministre et au sénateur Lowell Murray. La lettre, datée du 17 octobre, vient d'un habitant de Winnipeg qui dit ceci:

Je voudrais la réponse à certaines questions sur la TPS. J'ai une maison de huit pièces d'une superficie de 1 800 pieds carrés. Ma facture d'électricité et de gaz s'élève à 2 200 \$ par année. La taxe de 7 p. 100 sera de 154 \$. J'ai un ami qui habite Richmond, en Colombie-Britannique. Il a une maison de la même superficie que la mienne. Il paie 900 \$ par année pour l'électricité et le gaz. La taxe de 7 p. 100 sera de 63 \$.

Pourquoi devrais-je payer 91 \$ de plus par année? Nous avons tous les deux 70 ans et le même revenu de pension.

Il traite ensuite d'une autre question qui n'est pas directement liée au combustible de chauffage mais aux tarifs aériens dans le Nord. C'est là une question distincte; par conséquent, je ne vais pas lire cette partie de la lettre maintenant.

Il poursuit en disant:

Pourquoi pénalisez-vous la région des Prairies et celle du Nord? Nous ne vivons pas dans un pays comme la Nouvelle-Zélande, qui jouit d'un climat tempéré dans toute sa grandeur.

Le sénateur Buckwold: Et d'un gouvernement qui a été défait.

Le sénateur Molgat: Je pense que cela explique le problème précis que nous avons au Canada. La situation va en empirant à mesure que l'on va plus au Nord, mais elle tout aussi grave quand on compare les Prairies à Victoria.

Le sénateur Barootes: Si vous vivez à Toronto, vous avez des quartiers riches et d'autres qui sont pauvres. Vous ne pouvez corriger toutes les situations.

Le sénateur Molgat: Ce n'est pas une question de régions pauvres et de régions riches, mais une question de géographie et de climat.

Je ne blâme pas les sénateurs d'en face de s'être fait avoir par cela. C'est un cauchemar bureaucratique. Ce sont les bureaucrates qui leur ont imposé et personne ne l'a considéré avec un peu de bon sens. Dans notre pays, les conditions climatiques varient comme les conditions géographiques et imposer une taxe comme celle-ci sur les combustibles à chauffage est manifestement injuste pour certaines parties du pays. Je répète que le district du sénateur Cochrane souffrira beaucoup plus que la région de Windsor, par exemple. Est-ce raisonnable? Est-ce la meilleure façon de lever des impôts? C'est un système bureaucratique et non un système qui tient compte des problèmes de la population. C'est cet aspect que nous devons considérer. On ne peut pas le faire en traçant une ligne imaginaire et en disant que tous ceux qui sont au-dessus de cette ligne auront une exemption. Il n'y a pas d'endroit raisonnable où l'on puisse faire passer une telle ligne. Ce n'est pas ainsi que l'on procède.

Honorables sénateurs, suivons la proposition d'hier du sénateur Castonguay et considérons ces amendements avec un peu de bon sens. Assurément, quand vous considérez cette taxe, vous devez reconnaître qu'il est injuste de l'imposer à certaines régions de notre pays et que la seule solution, à ce stade, est de la supprimer pour le produit en question, comme le projet de loi le prévoit pour la nourriture. Vous avez convenu que la nourriture ne devrait pas être taxée. Au Canada, le chauffage est aussi essentiel. Cela ne fait aucun doute.

Les conséquences de cette imposition sont pires que celles de la taxe sur la nourriture parce que la consommation de mazout domestique varie beaucoup plus que la consommation de nourriture. Les habitants du Nord, d'une manière générale, ne mangent pas davantage que les habitants du Sud. Ils payent leur nourriture plus cher, mais ils ne mangent pas davantage. Cependant, quand il s'agit de mazout domestique, ils en consomment certainement beaucoup plus que les gens du Sud. S'il est logique de ne pas imposer la nourriture, il l'est doublement de ne pas taxer le mazout domestique. Très franchement, vous faites de la discrimination contre ma province quand vous le taxez, car celle-ci est beaucoup plus froide que le centre du Canada. Honorables sénateurs, il fait bien plus froid au Manitoba qu'à Ottawa ou à Toronto et nous consommons beaucoup plus de mazout qui nous coûte plus cher. Vous allez obliger les gens de ma province à payer une taxe supplémentaire à laquelle ils ne peuvent pas échapper. Ils n'ont pas le choix.

Honorables sénateurs, je vous demande de repenser à la question. Ne laissez pas les bureaucrates vous presser d'adopter une taxe pareille sur ce point particulier. Nous pouvons y changer quelque chose et nous devons le faire pour rendre le système équitable pour les Canadiens.

Des voix: Bravo!

L'honorable Jack Austin: Honorables sénateurs, plus tôt dans la soirée, j'ai soulevé la question de l'application constitutionnelle de la TPS à l'électricité et aux combustibles, lorsqu'ils sont fournis par des sociétés d'État. Le sénateur Murray m'a invité à lui présenter ces questions par écrit.

Je voudrais que ces questions apparaissent au compte rendu et j'attends la réponse qui doit venir du gouvernement. Tout